



Réorganisations et ODICEO

Notre délégation a été reçue le 15 septembre en DCI sur plusieurs sujets.

Suppression de l'Opérateur Poste 1 de Sibelin :

Après être venu en tournée dernièrement nous avons interpellé la direction concernant la réorganisation du Poste 1 de Sibelin prévu au 01/12.

La direction supprime le poste d'Opérateur au 1 décembre.

Résultat : 6 EMPLOIS SUPPRIMÉS (4 Roulements+2 Réserves)

Pour la Direction, la charge de travail est insuffisante ! Ben avant on cherchait de la charge de travail alors que maintenant on cherche à supprimer des postes de travail.

Ceci est la nouvelle doctrine de nos dirigeants.

Nous nous pensons que sur ce sujet la Direction va bien trop vite et bien trop loin !

Nous dénonçons la méthode sur le fond et la forme.

Les agents ont été avertis de la réorganisation seulement il y a quelques jours par le DUO !

Nous serons attentifs à l'avenir des 6 personnes concernés par la réorganisation et à ceux qui resteront au poste 1 de Sibelin.

Nous avons demandé à revoir l'ergonomie du poste ainsi que de remettre à jour les documents de sécurité.

Nous restons à l'écoute pour ceux qui le souhaiteraient

Nous sommes intervenus pour alerter de nouveau la direction sur la lenteur et la perte de temps créée par cet outil.

Les agents veulent un outil informatique mais un outil qui fonctionne, rapide et intuitif.

En fait tout le contraire d'Odicéo !!

La direction maintiendra cet outil !!

Nous lui avons démontré que cet outil est une perte de temps et de stress pour les agents, une perte de temps pour les voyageurs et usagers.

Apparemment ceci n'intéresse pas la direction.

Il ne suffit pas de créer des réunions sur la qualité de vie au travail, il faut aussi entendre ce que disent et demandent les agents de l'opérationnel.

Notre délégation sera toujours à leurs côtés.

Réorganisation TER et conséquences sur le chantier de LYD

La Direction TER a eu la magnifique idée de supprimer les agents de quai à LYD.....agents pourtant nécessaire, selon la CLE actuellement en place, au départ des trains lorsqu'ils sont en retard et malheureusement cela arrive souvent !!!

Donc concrètement, les trains en retard ne pourront plus partir de la gare à partir du 1^{er} octobre car aucun agent ne pourra activer le dispositif nécessaire pour demander l'ouverture du signal.

La Direction nous a confirmé que la CLE s'applique aux opérateurs ferroviaires quels qu'ils soient, **DONT ACTE !!!**

Seulement, nous exigeons de cette même Direction que les DPx ou autre DUO ne cherchent pas des poux dans la tête des agents qui ne seront en rien responsable de la situation à venir à partir de ce mois d'octobre !

Pour toute question, vos contacts SUD-Rail sur l'EIC RA :

Emmanuel THEVENET (COGC) : 06-62-07-39-22

Louis-Rodolphe HUMBERT (Rive Gauche) : 06-09-13-20-82

Olivier KLEIN (Rive Gauche) : 06-51-17-67-41